



Advanced
technology
cleaning

Etes-vous prêt pour le changement de législation concernant les gaz dépolluants ?

La loi en lien avec l'utilisation de gaz dans les aérosols change, et cela signifie qu'après le 31 Décembre 2017, nous ne serons plus autorisés à fabriquer des gaz dépolluants contenant le gaz HFC 134a, gaz propulseur ininflammable extrêmement répandu.

Suite au changement de législation, "DEUX OPTIONS" seront disponibles...

1 Continuez d'acheter vos produits AF actuels en utilisant le même code produit.

La composition des produits va changer afin d'offrir des gaz dépolluants ininflammables, respectueux de l'environnement et 100% conformes. Les nouveaux aérosols utiliseront des matières premières plus coûteuses, de ce fait cela se reflètera sur le prix de ces nouvelles versions.



Codes:

SDU125D	SDU100
SDU200D	SPD1200
SDU400D	SPD300
SFC400D	

2 Choisissez le révolutionnaire ininflammable Sprayduster Zero (contenant du charbon actif)

Cette référence est réversible, a trois différentes puissances de pulvérisation et un potentiel de réchauffement climatique de seulement 1. Le Sprayduster Zero est une option respectueuse de l'environnement et 100% conforme à la nouvelle législation.



Code:
SDZ420D

Les gaz dépolluants inflammables (contenant du butane ou du propane) ne sont pas affectés par le changement de législation. Pour plus d'information sur ces changements, visitez www.af-net.com